

F.F.C.T. Codep 48. Sécurité 2014

Etre toujours attentif

Bien sûr, c'est facile à dire, mais nettement moins de le faire. En effet, le vélo sur une route ou sur un chemin VTT n'est pas, loin de là, forcément facile à pratiquer. Sur une route, ne jamais oublier, et c'est évident, qu'en qualité d'usager normal nous devons respecter tous les panneaux, car nous ne devons pas les considérer uniquement à l'attention des usagers motorisés de toutes sortes. Il nous est aussi obligatoire de les respecter et d'en tenir compte. Cela est essentiel pour que nous soyons respectés, que nous roulions seul ou en groupe. En « peloton », petit ou grand, laisser suffisamment de place aux usagers motorisés pour nous dépasser correctement, surtout sur les grands axes qui leur permettent d'être (trop) souvent à la limite, sinon plus, de l'infraction pour excès de vitesse. Une bonne « cohabitation » avec eux est nécessaire, sans oublier que pratiquement toujours, en cas de choc avec ces véhicules, ce sont les usagers du vélo qui vont « morfler » le plus.

A cela, il convient d'ajouter également ce qui peut nous amener à affronter les dangers normaux de la route ou du chemin emprunté : l'état de la voie, ses déformations, ses déclivités qui provoquent un ralentissement brutal, les trous, les obstacles parfois inattendus (pierres, gravillons, sable,...), autant de facteurs de risques d'accidents aggravés parfois par notre vitesse et les caprices du temps, les prévisions météo n'étant pas forcément une valeur sûre malgré leur importance.

En fait, et comme le traduit l'un de nos proverbes, c'est en travaillant que nous apprenons à travailler et que nous pouvons nous améliorer. Il n'empêche : il vaut mieux mettre toutes les chances de notre côté, et partir en pensant à revenir tranquillement après un circuit qui nous aura fait plaisir. Ceci doit accentuer notre attention en groupe, car très peu d'écarts nous sont permis. Quelle que soit une chute, individuelle ou collective, elle laisse toujours des traces très souvent corporelles et toujours dans les mémoires, ce qui est notre lot à tous. Aussi, la convivialité recherchée par notre sport, pratiqué comme un « plaisir grandeur nature » ce qui est la devise de la FFCT, ou avec en pointe dans la tête une « performance » purement individuelle, ne doit rien nous faire oublier des dangers qui nous guettent trop souvent là où ils n'apparaissent pas vraiment.

Alors, attention, par rapport à nous et par rapport aux autres : casque, cardio-fréquence-mètre, pour le VTT éventuellement des protections supplémentaires au niveau des grandes articulations de notre corps, un bon respect du code de la route, et toujours relativiser notre désir de faire du « bon » vélo en ayant pris soin de vérifier aussi l'état de notre « petite reine » avant de démarrer.

En vous souhaitant de bonnes routes à tous pour cette nouvelle année 2014.

Emmanuel INESTA
Délégué Départemental Sécurité
du CODEP 48.